

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 14/007/2008 – ÉFAI

3 mars 2008

Action complémentaire sur l'AU 43/08 (MDE 14/003/2008, 19 février 2008) - Craintes de torture ou de mauvais traitements

IRAK Ussama al Mulla (h)]
 Ryadh al Qaysi (h)] professeurs à la faculté d'odontologie
 Fakhri 'Abd Fatlawi (h)] de l'université de Bagdad
 ainsi que quatre autres employés de l'université de Bagdad dont Amnesty
International ignore l'identité

Ryadh al Qaysi et Fakhri Abd Fatlawi, professeurs à la faculté d'odontologie de l'université de Bagdad, ont été libérés, de même que quatre autres membres du personnel de cet établissement arrêtés en même temps qu'eux, le 17 février. Ussama al Mulla, un autre professeur, reste cependant détenu par les forces de sécurité irakiennes, qui risquent de le torturer ou de lui faire subir d'autres formes de mauvais traitements.

Le 17 février, des hommes armés vêtus de l'uniforme des forces de sécurité irakiennes ont pénétré dans la faculté d'odontologie. Ils sont entrés dans le bureau du doyen et l'ont menacé d'une arme, en lui disant qu'ils possédaient des mandats d'arrêt concernant 10 membres du personnel de l'université. Les trois professeurs ont été appréhendés, de même que quatre autres membres du personnel de l'université. Ils ont ensuite été conduits au poste de police d'al Salihiya, à Bagdad. Le lieu de détention d'Ussama al Mulla n'a pas été confirmé à l'heure actuelle.

Les mandats d'arrêt semblent avoir été décernés par un organe officiel et être liés à l'enquête menée sur le meurtre de l'ancien doyen de la faculté d'odontologie.

Au moment où ces arrestations ont eu lieu, un certain nombre d'étudiants qui s'y sont opposés ont été placés dans une salle de l'établissement et roués de coups par les forces de sécurité, avant d'être relâchés.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dans les postes de police et les centres de détention contrôlés par les forces de sécurité irakiennes, la torture et les mauvais traitements sont des pratiques courantes. Amnesty International a reçu de nombreuses informations indiquant que des détenus étaient torturés par des membres des forces de sécurité. D'anciens prisonniers qui ont été placés dans des postes de police et des centres de détention provisoire dépendant du ministère de l'Intérieur ont indiqué que les tortionnaires avaient notamment coutume de frapper régulièrement les détenus avec des tuyaux d'arrosage, des câbles et d'autres outils, de les suspendre par les membres dans des positions contorsionnées et douloureuses pendant de longues périodes, de leur infliger des décharges électriques, de leur briser les os des bras et des jambes et de les forcer à s'asseoir sur des objets tranchants.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites que vous vous réjouissez de la libération de Ryadh al Qaysi, de Fakhri Abd Fatlawi et de quatre autres personnes ;
- efforcez-vous d'obtenir la garantie qu'Ussama al Mulla est traité avec humanité en détention et qu'il n'est pas soumis à la torture ni à d'autres formes de mauvais traitements ;
- cherchez à connaître les motifs précis de l'arrestation de cet homme et de son maintien en détention, et demandez si des charges ont été retenues contre lui ;
- demandez la garantie qu'il est autorisé à recevoir la visite de ses proches, à entrer en contact avec un avocat qu'il a choisi et à recevoir tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- demandez la libération immédiate et inconditionnelle d'Ussama al Mulla, à moins qu'il ne soit jugé dans les meilleurs délais dans le cadre d'une procédure équitable pour une infraction pénale prévue par la loi.

APPELS À : Les adresses électroniques des autorités irakiennes ne fonctionnent pas toujours. Si aucune adresse e-mail n'est fournie, ou si votre courriel vous revient, nous vous invitons à adresser vos appels à l'ambassade d'Irak ou aux représentants diplomatiques de cet État dans votre pays, en demandant qu'ils soient transmis aux personnes suivantes :

Président :

Jalal Talabani

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Président,

Courriers électroniques : questions@iraqipresidency.net

Premier ministre :

Nouri al Maliki

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Premier ministre,

Ministre de la Justice :

Safi al Din al Safi

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

Courriers électroniques : minister@iraqi-justice.org / deputy@iraqi-justice.org

Ministre des Affaires étrangères :

Hoshyar Zebari

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

COPIES aux représentants diplomatiques de l'Irak dans votre pays. Veuillez leur demander de faire parvenir une copie de vos appels à la ministre des Droits de l'Homme, Wajdan Mikhail.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 14 AVRIL 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.